





AGRICULTURE



I- Analyse situationnelle

Dans son volet « agriculture, élevage et pêche », le PAG 2016-2021 ambitionnait, entre autres, d'augmenter le revenu et le pouvoir d'achat des acteurs agricole, d'assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle tout en renforçant le flux des produits d'exportation du Bénin. Pour ce faire, diverses réformes et actions ont été engagées. L'état de mise en œuvre du PAG au 31 décembre 2020 montre que des progrès importants ont été réalisés dans le secteur agricole portant essentiellement sur :

- › Les réformes institutionnelles : un nouveau cadre institutionnel du développement agricole a été adopté et s'est traduit par la séparation des fonctions régaliennes de celles de promotion des filières, la liquidation des CARDERS, le découpage du territoire national en sept (7) pôles de développement agricole et subséquemment la création de sept (7) Agences Territoriales de Développement Agricole (ATDA) puis la création de douze (12) Directions Départementales de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (DDAEP). La transformation du paysage institutionnel du secteur a également conduit à la restructuration et à l'opérationnalisation du Fonds National de Développement Agricole (FNDA) et de l'Agence Béninoise de Sécurité Sanitaire des Aliments (ABSSA).
- › La facilitation de l'accès aux semences, intrants et marchés pour la promotion des filières agricoles : il s'agit notamment de la prise de mesures législatives et réglementaires de mise en place des organes en charge de la gestion du sous-secteur semencier et des intrants.
- › La réalisation du Recensement National de l'Agriculture (RNA) et des Enquêtes Statistiques Agricoles (ESA) : le module de base a été réalisé et approuvé par la FAO et les modules complémentaires sont en cours d'exécution. Ce recensement a permis de disposer des bases de données actualisées et fiables dans le secteur agricole.

- › La modernisation des outils de travail : cette réforme porte essentiellement sur deux dimensions à savoir (i) la modernisation des outils de travail des acteurs directs des chaînes de valeur se référant essentiellement à la mécanisation et à un début de digitalisation des transactions agricoles et (ii) la modernisation des outils de travail au niveau de l'administration publique en charge du secteur agricole. En matière de mécanisation agricole, le changement majeur noté est la création de l'Agence Nationale de Mécanisation Agricole (ANaMA), qui a été transformée en Société Nationale de Mécanisation Agricole (SoNaMA) en avril 2021.
- › L'élaboration et la mise en œuvre de six (6) projets phares : (i) filières à haute valeur ajoutée (anacarde, ananas, cultures maraîchères) ; (ii) filières conventionnelles (maïs, riz, manioc) ; (iii) aquaculture continentale ; (iv) viande, lait, œufs de consommation ; (v) programme de développement de la basse et moyenne vallée de l'ouémé et (vi) programme de développement de la mécanisation agricole.

Ainsi, de 2016 à 2020, les investissements consentis dans le secteur agricole ont positivement influencé la performance de la plupart des filières agricoles. Quant aux productions animales et halieutiques, bien que des accroissements sensibles soient constatés, la couverture des besoins de la population n'est pas encore totale. Dans le secteur du coton, le Bénin est devenu, depuis la campagne 2018-2019, le premier producteur de coton en Afrique avec une production record de 677 654 tonnes. Cette dynamique continue jusqu'à ce jour avec une production de 714 714 tonnes pour la campagne 2019-2020 et 731 000 tonnes pour la campagne 2020-2021.



En dépit de ces efforts majeurs consentis au cours de la période 2016-2020, le secteur agricole béninois demeure confronté à des problèmes majeurs que sont : (i) l'absence de véritables chaînes semencières; (ii) les difficultés d'approvisionnement des producteurs en intrants spécifiques (hors coton) ; (iii) le faible développement des potentialités de production de cultures d'exportation/industrielles ; (iv) le faible niveau de digitalisation des chaînes de valeur agricole ; (v) une mécanisation

embryonnaire et la persistance des difficultés d'accès au service après-vente (pièces de rechange, réparations, etc.).

Face à ces contraintes et priorités du secteur de l'agriculture, et dans la perspective de capitaliser les acquis du PAG 2016-2021, les actions suivantes sont envisagées par le Gouvernement dans le cadre du deuxième quinquennat :

Action 1

Consolidation des acquis de l'opérationnalisation des pôles de développement agricole

Action 2

Mise en œuvre du Programme de développement des plantations et grandes cultures

Action 3

Promotion d'un nouveau type d'élevage garantissant plus de sécurité et de rentabilité aux éleveurs

Action 4

Promotion et valorisation de l'irrigation, des aménagements hydroagricoles et de la mécanisation agricole

Action 5

Construction des infrastructures marchandes pour le stockage, la conservation, la transformation et développement de services logistiques et de mise en marché (quai fruitier, chambre frigorifique, marchés, etc.)

Action 6

Amélioration de la gouvernance de la gestion des filières et renforcement des capacités institutionnelles et organisationnelles



II- Principales réformes

Dans le secteur agricole, le Gouvernement de la République du Bénin a inscrit au titre du PAG 2021-2026, cinq (05) importantes réformes dont une nouvelle. Les quatre (04) anciennes réformes visent à poursuivre la consolidation des acquis, tandis que la nouvelle envisagée au plan institutionnel, vise la mise en place et le renforcement de capacités des structures et organes de gestion pour l'amélioration de la performance du secteur agricole. Les cinq (05) réformes sont présentées ci-dessous :

- › Facilitation de l'accès aux semences, intrants et marchés pour la promotion des filières agricoles ;
- › Mise en place de mesures fiscales et non fiscales incitatives en faveur de l'importation des intrants agricoles, de l'exportation des produits

- agricoles et dérivés et pour la promotion des entreprises agricoles ;
- › Modernisation des processus et métiers agricoles (reformulation de l'ancienne réforme intitulée : Modernisation des outils de travail) ;
- › Mise en place d'une stratégie pour l'Agriculture Intelligente face au climat et au renforcement des filets sociaux ;
- › Renforcement du dispositif institutionnel à travers : la création de l'agence de gestion des grandes plantations, la création d'un office de gestion des fermes semencières et d'élevage, le renforcement de l'autorité compétente de sécurité sanitaire des aliments et la mise en place d'un Système Moderne d'Enquêtes sur les Statistiques Agricoles (SyMESA).

La mise en œuvre de ces actions sera déclinée à travers les projets et réformes décrits ci-après.



III- Programmation des activités pour la période 2021-2026

Pour la période 2021-2026, les interventions programmées concernent des projets en cours (PAG 2016-2021) et de nouveaux projets pour un

coût total de 1 016 milliards de FCFA dont un montant de 261 milliards FCFA est déjà mobilisé.

Activités programmées	Nombre	Montant (milliards FCFA)		Programmation financière annuelle 2021-2026 (milliards FCFA)					
		Exécuté 2016-2020	Prévu 2021-2026	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Nouveaux projets	8	-	613		123	123	122	122	122
Projets en cours (PAG 2016-2021 à poursuivre)	16	79	403	33	105	95	77	53	40
Total	24	79	1016	33	229	218	199	175	162

IV- Projets

- ▶ Programme National de Développement des Plantations et des Grandes Cultures (PNDPGC)
- ▶ Développement de la mécanisation agricole
- ▶ Appui au Développement Agricole et à l'accès aux marchés Agricoles Régionaux
- ▶ Projet d'Appui à la Compétitivité des Filières agricoles et à la Diversification des Exportations (PACOFIDE)
- ▶ Développement des aménagements hydro-agricoles dans les vallées
- ▶ Développement de la filière Palmier à huile
- ▶ Développement des filières à haute valeur ajoutée (ananas)
- ▶ Développement des filières à haute valeur ajoutée (anacarde)
- ▶ Développement des filières à haute valeur ajoutée (cultures maraîchères)
- ▶ Développement des filières conventionnelles (riz, maïs, manioc)
- ▶ Développement des filières lait, viande, œufs de table
- ▶ Projet de sédentarisation des troupeaux de ruminants au Bénin (ProSer)
- ▶ Développement de la filière aquaculture
- ▶ Autres projets

**Faire du Bénin
une puissance
agricole régionale**





Programme National de Développement des Plantations et des Grandes Cultures (PNDPGC)

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectif stratégique

Transformer l'agriculture béninoise à travers le développement de grandes plantations en vue de la rendre plus compétitive et capable de soutenir durablement une agro-industrie locale

Résultats attendus

- › Améliorer l'accès au foncier pour les investisseurs agricoles à travers la mobilisation des terres et leur prise de contrôle par l'État, l'achat ou autres modalités d'acquisition ainsi que l'aménagement et la sécurisation desdites terres
- › Réaliser les investissements structurants de base comme les aménagements hydro-agricoles, la réalisation d'infrastructures et équipements de conditionnement, de stockage et de conservation, l'électrification et le raccordement en eau potable, l'aménagement ou la réalisation de pistes rurales, l'installation et la mise en concession de plantations
- › Développer des chaînes de valeur semences et plants performants pour promouvoir les chaînes de valeur des spéculations ciblées et leur accès au marché

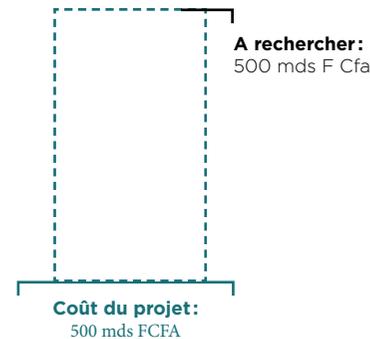
Zone d'intervention et/ou d'impact

Territoire national

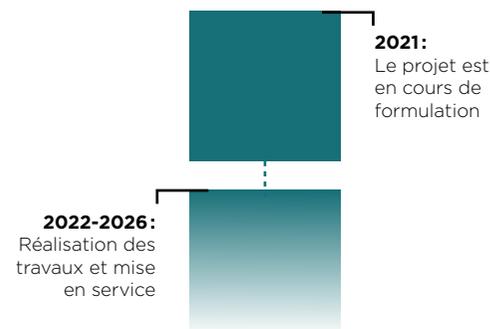
Cadre institutionnel

- › Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche
- › Exécution : Agence de Gestion des Grandes Plantations (à mettre en place)

Coût/financement



Calendrier indicatif de mise en œuvre



Description des interventions prévues

- › Réalisation des études techniques de faisabilité
- › Aménagement, installation et mise en concession de 500 000 ha de plantation
- › Amélioration/renforcement du dispositif production de plan de qualité pour les cultures retenues
- › Introduction dans les curricula de formation des lycées techniques agricole des modules de formations spécifiques sur les cultures du programme pour s'assurer de la disponibilité de ressources humaines de qualité pour l'entretien des plantations
- › Mise en relation des concessionnaires avec les unités de transformation pour garantir la valeur ajoutée des produits issus des plantations
- › Cultures initialement prévues : anacardier (350 000 ha); riz (50 000 ha); bananier plantain (20 000 ha); oranger (10 000 ha); palmier à huile (5 000 ha); pommier africain (2 000 ha); cocotier (2 000 ha); mangoier (1 000 ha)





Développement de la mécanisation agricole

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectif stratégique

Promouvoir une mécanisation agricole rationnelle et adaptée au niveau des opérations de production, de récolte et post-récolte, de transformation et de commercialisation des produits agricoles

Résultats attendus

- › Appuyer le développement de la mécanisation agricole dans la production végétale, animale et halieutique
- › Promouvoir des actions de recherche et assurer l'adoption de nouvelles technologies en matière de mécanisation agricole
- › Mettre en place un cadre institutionnel et des mesures incitatives pour le développement de la mécanisation agricole au Bénin

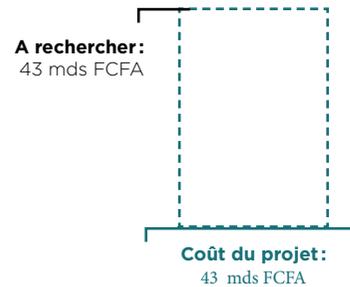
Zone d'intervention et/ou d'impact

Territoire national

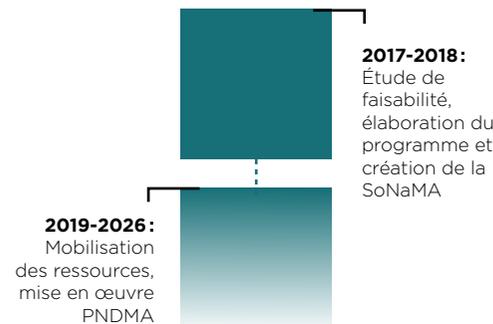
Cadre institutionnel

- › Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche
- › Exécution : Société Nationale de la Mécanisation Agricole (SoNaMA)

Coût/financement



Calendrier de mise en œuvre



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Création et opérationnalisation de la SoNaMA
- › Mission de réparation de 250 tracteurs diagnostiqués et 58 interventions à l'intérieur du pays
- › Mise en place de 461 tracteurs à coût subventionné
- › Signature de contrats de distribution de pièces détachées à travers un réseau de 38 magasins et de service après-vente avec 5 garages
- › Étude en cours pour l'élaboration du plan d'appui à la mécanisation de la filière piscicole
- › Mise en place de plateformes d'essais de 40 ha dans le Borgou (test sur Maïs, Soja et Coton), de 5ha dans l'Alibori (test sur le riz) et de 5 ha dans l'Atacora (test sur manioc)
- › Formation des enseignants des lycées agricoles sur le thème de la mécanisation et des chauffeurs de tracteurs à la conduite de ces engins
- › Réalisation d'étude d'état des lieux de la mécanisation en cours

Perspectives 2021-2026

- › Recrutement du personnel pour renforcer la SoNaMA
- › Mise en œuvre des programmes nationaux de maintenance des matériels de post récolte et de production de semences
- › Mise en œuvre des actions de mécanisation agricole vers les sous-secteurs de l'élevage et de la pisciculture
- › Doter le Bénin d'une base de données pour une gestion adéquate de la mécanisation agricole
- › Développement d'une filière industrielle de construction d'équipements agricoles au Bénin





Appui au développement agricole et à l'accès aux marchés agricoles régionaux

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs stratégiques

- › Stimuler le commerce agricole régional pour créer des emplois pour les femmes et les jeunes, augmenter les revenus et améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition des ruraux pauvres
- › Soutenir la transformation durable de l'agriculture familiale au Bénin et au Togo en améliorant les performances des pôles commerciaux sous-régionaux et des couloirs de transport transfrontaliers
- › Faciliter l'accès des petits exploitants aux intrants et aux services de conseils de qualité

Résultats attendus

- › Accroissement des revenus d'au moins 30% (de la marge nette de leurs activités agricoles) pour 80% des producteurs
- › Augmentation de 30% des transactions commerciales de produits agricoles entre le Bénin et le Togo et de la productivité des cultures ciblées

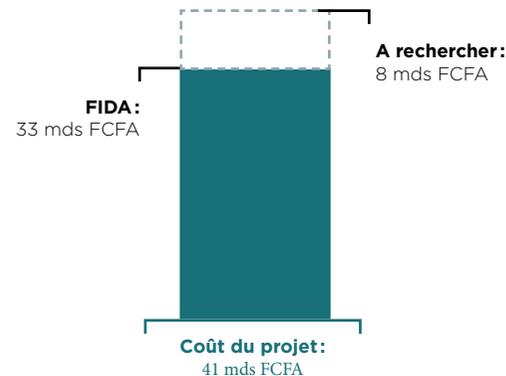
Zones d'intervention et/ou d'impact

Bénin et Togo

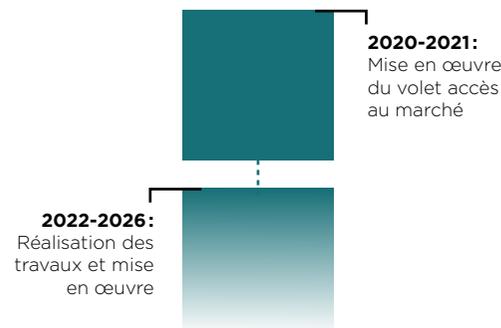
Cadre institutionnel

- › Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche
- › Exécution : ProCAR/FIDA-Bénin (Unité de Gestion du Projet (UGP) à recruter)
- › MOE : A rechercher
- › Entreprises : A rechercher

Coût/financement



Calendrier de mise en œuvre



Description des interventions prévues

- › 300 km de pistes rurales seront réhabilités, 9 marchés de demi-gros et 19 centres de collecte seront modernisés
- › Environ 750 micro-entreprises rurales (MER) principalement dirigées par des coopératives, des femmes et des jeunes, seront soutenues sur et autour des marchés (dont 30% impliquées dans des productions à valeur nutritive élevée) pour améliorer les revenus et les capacités de résilience des femmes, des jeunes et des producteurs vulnérables
- › 2 400 hectares de terres irriguées et 9600 hectares de sous-bassins versants en amont appliqueront des modèles d'agriculture sensibles au climat
- › Formation et accompagnement de 1 100 jeunes à l'entrepreneuriat agricole
- › Financement de 400 incubateurs



Projet d'Appui à la Compétitivité des Filières Agricoles et à la Diversification des Exportations (PACOFIDE)

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectif stratégique

Accroître la productivité et l'accès aux marchés d'exportation pour les chaînes de valeur ciblées par le projet (ananas, anacarde, et éventuellement certains produits horticoles et autres filières d'opportunité)

Résultats attendus

- › Les institutions publiques pertinentes et le cadre politique sont renforcés pour la promotion des exportations
- › Des infrastructures critiques sont réalisées et un système d'information est mis en place
- › Des intrants de qualité sont disponibles et accessibles aux acteurs intervenant dans les Chaînes de Valeur ciblées
- › L'accès des agriculteurs aux connaissances pour une agriculture intelligente face au climat est amélioré
- › Les pistes rurales sont réhabilitées et entretenues
- › L'investissement privé est encouragé
- › Les mécanismes de partage de risque sont mis en place

Zone d'intervention et/ou d'impact

Toute l'étendue du territoire national

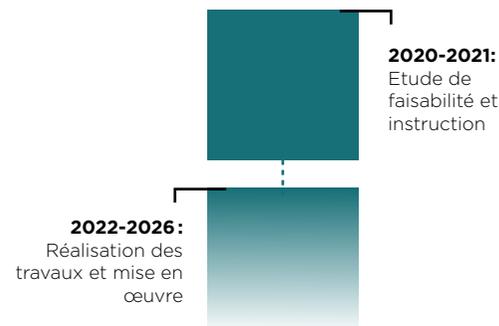
Cadre institutionnel

- › Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche
- › Exécution : UGP et APIEx

Coût/financement



Calendrier de mise en œuvre



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Elaboration du PTBA
- › Préparation des marchés publics

Perspectives 2021-2026

- › Au moins 150 000 bénéficiaires directs sont appuyés par le Projet
- › 12 Engagements de Renforcement de la Compétitivité (CRE) sont réalisés dans la zone d'intervention du projet
- › 1 système d'informations agricoles moderne et intégré est mis en place et fonctionnel
- › 1 système d'informations sur les marchés est mis en place et fonctionnel
- › Un terminal de froid transitoire et mobile est construit à l'aéroport de Cotonou
- › 5 000 ha d'anciennes exploitations d'ananas sont remplacées et de nouvelles sont créées
- › 100 000 ha d'anciennes plantations d'anacarde sont réhabilitées et 35 000 ha de nouvelles plantations d'anacarde sont créés
- › 1 200 km de pistes rurales sont réhabilitées et 4 200 km de pistes rurales sont entretenues
- › 1 675 sous-projets portés par les micros, petits et moyens opérateurs agro-industriels et les coopératives sont financés dans le cadre d'un mécanisme de subvention de contrepartie



Développement des aménagements hydro-agricoles dans les vallées

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs stratégiques

- › Accroître la production agricole, pastorale et piscicole grâce à des infrastructures et équipements de maîtrise de l'eau en vue de l'amélioration durable des revenus des exploitants et des performances de l'agriculture
- › Rendre le secteur agricole attractif pour les investisseurs privés, les jeunes, les femmes en privilégiant les investissements structurants facilitant la maîtrise de l'eau, l'accès aux équipements agricoles adéquats et l'accessibilité des zones de production
- › Assurer la mise en valeur efficiente et durable des périmètres aménagés par l'accès des acteurs aux intrants et services de qualité permettant l'amélioration de la productivité et de la compétitivité des filières agricoles ciblées

Résultats attendus

- › Accroissement de la productivité des facteurs de production pour au moins 80% des intervenants dans les périmètres aménagés
- › Au moins 50% des productions issues des périmètres aménagés sont transformés et ont fait l'objet d'un meilleur placement sur les marchés notamment le riz pour le marché du Nigéria

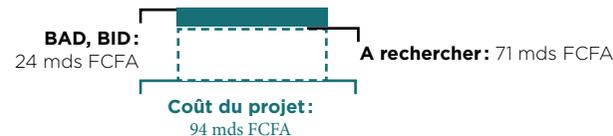
Zone d'intervention et/ou d'impact

5 départements pour 11 communes (Alibori : Karimama et Malanville ; Atacora : Matéri ; Couffo : Dogbo, Lalo et Aplahoué ; Mono : Athiémè, Grand Popo et Comè ; Ouémé : Dangbo et Adjohoun)

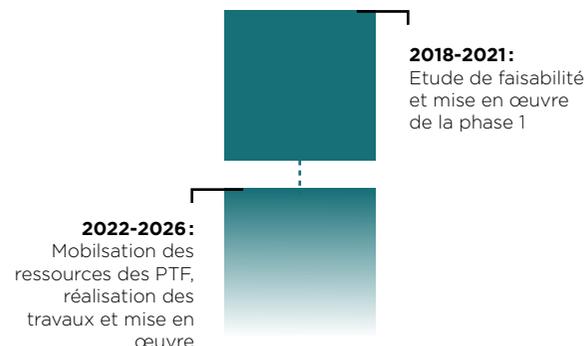
Cadre institutionnel

- › Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche
- › Exécution : Agence de gestion des barrages et aménagements Hydro-agricoles à créer
- › MOE : A rechercher
- › Entreprises : A rechercher

Coût/financement



Calendrier de mise en œuvre



Description des interventions prévues

- › Aménagement de 50 000 ha de terre avec maîtrise totale de l'eau pour une production soutenue d'environ 600 000 T de riz paddy par an
- › Construction de 100 retenues d'eau à but agropastoral de 500 m³ chacune et avec aménagement à leur partie avale de 5 000 ha pour la production fourragère, empoissonnement des retenues
- › Aménagement de 100 km de digue-piste dans la basse et moyenne vallée de l'Ouémé



Aménagements hydro-agricoles dans la vallée de l'Ouémé



Développement de la filière Palmier à huile

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectif stratégique

Améliorer la performance de la filière palmier à huile avec l'installation d'au moins 25 000 nouveaux hectares, l'amélioration d'au moins 20% du rendement moyen en 2025 et l'amélioration de la transformation par la raffinerie et la savonnerie pour la satisfaction du marché national et de celui régional

Résultats attendus

- › La productivité et la production des systèmes de culture du palmier à huile sont améliorées
- › Le taux d'extraction, le tissu industriel de la transformation, la qualité des huiles produites, l'accès des transformateurs de la matière première aux équipements modernes sont améliorés
- › Les relations d'affaires entre les différentes catégories d'acteurs sont améliorées
- › L'accès aux différents guichets du FNDA par les différentes catégories d'acteurs des maillons de la filière et la participation des collectivités locales et des PTF au développement de la filière sont améliorés

Zones d'intervention et/ou d'impact

Les communes des Pôles de Développement Agricole (PDA) 5, 6 et 7

Cadre institutionnel

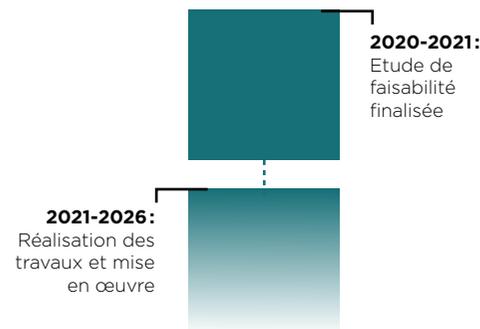
- › Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche
- › Exécution : ATDA 6

Coût/financement

A rechercher:
5 mds FCFA



Calendrier de mise en œuvre



Description des interventions prévues

- › Appui à la production et à l'accessibilité des semences
- › Facilitation de l'accès aux intrants minéraux et équipements de production pour les pépiniéristes et les producteurs
- › Mise en œuvre de la Recherche-Action pour l'amélioration de la qualité des intrants de production de Palmier à Huile
- › Réhabilitation des anciennes plantations des CAR
- › Renforcement des capacités du dispositif de suivi permanent et de contrôle par les ATDA, les DDAEP, le CRAPP et la DPV
- › Appuis aux pépiniéristes et producteurs dans l'accès aux matériels et équipements de production
- › Promotion de la recherche sur la petite irrigation des palmeraies
- › Renforcement du contrôle de la production des plants et des capacités d'appui de la FNPPH
- › Accompagnement des transformateurs de noix de palme à respecter les normes de qualité
- › Promotion de la certification et la labellisation des produits transformés de la filière palmier à huile
- › Renforcement des capacités des structures nationales de certification et de labellisation
- › Facilitation de l'accès aux équipements modernes de transformation
- › Promotion de la recherche-action dans les unités industrielles de transformation
- › Renforcement de l'outil industriel et des unités de transformation existant





Développement des filières à haute valeur ajoutée (Ananas)

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectif stratégique

Accroître les superficies, améliorer la productivité et développer les filières et chaînes de valeurs de transformation et d'exportation

Résultats attendus

- › Améliorer le rendement de 50 à 70 tonnes/ha
- › Réduire les écarts de tri de 80 % à 20 %
- › Augmenter les capacités d'export de fruit frais et des dérivés aux normes sur les marchés régionaux, UE, pays arabo-musulmans

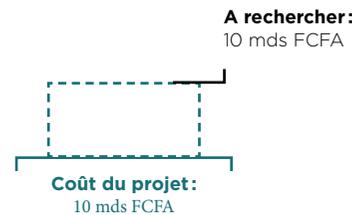
Zones d'intervention et/ou d'impact

Ouémé/Atlantique, Mono, Zou et Plateau

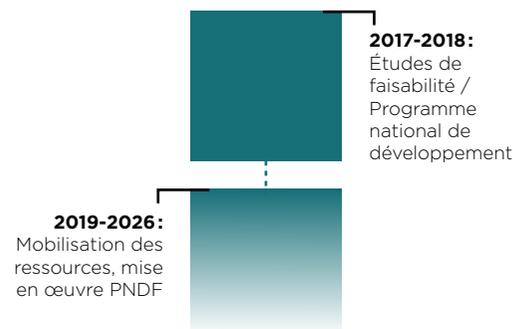
Cadre institutionnel

- › Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche
- › Exécution : Agence Territoriale de Développement Agricole (ATDA) - Pôle 7

Coût/financement



Calendrier de mise en œuvre



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › 20 coopératives équipées en matériels techniques et Hangars (355 places) construits pour la commercialisation de l'ananas à Sèmè et Guèmè
- › Augmentation de la capacité de transformation locale et diversification des produits transformés (Blue skies, IRA etc.)
- › 2 700 producteurs formés sur les bonnes pratiques de production d'ananas.
- › Financement des travaux d'essouchage/labour et de mise en place de rejets d'ananas pour 224 ha de zones d'extension sur 500 prévus

Perspectives 2021-2026

- › Consolidation des acquis avec la mise en route du projet PACOFIDE, et renforcement de la structuration des acteurs
- › Amélioration du cadre législatif et fiscal favorable
- › Amélioration continue des rendements, productions de qualité, transformation et mise en marchés à l'export
- › Elaboration d'un plan directeur pour la mise en place d'une chaîne logistique sous température contrôlée pour le stockage des produits d'exportation agricoles périssables



Champ d'ananas à Allada



Développement des filières à haute valeur ajoutée (Anacarde)

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectif stratégique

Accroître les superficies, améliorer la productivité et développer des filières et chaînes de valeurs de transformation et d'exportation de l'anacarde

Résultats attendus

- › Augmenter substantiellement la production de noix de qualité (de 100 000 t en 2016 à 200 000 t par an à partir de 2021) et la transformation locale des noix (au moins 50 %) des pommes et des coques

Zones d'intervention et/ou d'impact

Borgou, Collines, Donga, Atacora, Plateau et Zou

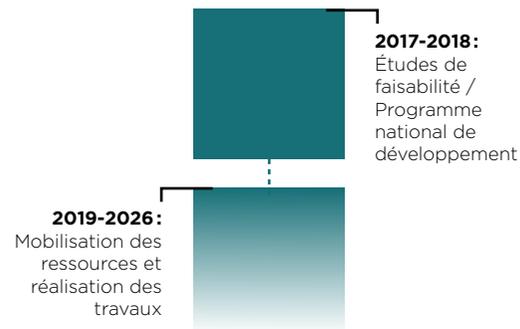
Cadre institutionnel

- › Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche
- › Exécution : Agence Territoriale de Développement Agricole (ATDA) - Pôle 4

Coût/financement



Calendrier de mise en œuvre



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Réhabilitation et mise aux normes de 11 700 ha d'anciennes plantations
- › 2 388 476 plants d'anacarde améliorés mis en place en 2018-2019 ayant permis d'installer plus de 21 000 ha de nouvelles superficies d'anacardiers
- › 20 864 ha d'anciennes plantations mises aux normes (juillet 2020)
- › Acquisition de matériels, d'équipements et de fournitures diverses de greffage d'anacardiers au profit des Pépiniéristes
- › 40 pépiniéristes sélectionnés formés, équipés et géoréférencés, en cours d'agrément / 120 brigades de jeunes équipées pour entretien et mise aux normes des anacardiers

Perspectives

- › Consolidation des acquis et synergies avec les interventions du PACOFIDE et de l'Agence Brésilienne de Coopération
- › Renforcement structuration des acteurs et mise en marchés à l'export
- › Elaboration d'un plan directeur pour la mise en place d'une chaîne logistique sous température contrôlée pour le stockage des produits





Développement des filières à haute valeur ajoutée (Cultures maraîchères)

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectif stratégique

Accroître les superficies, améliorer la productivité et développer des filières et chaînes de valeurs de transformation et d'exportation

Résultat attendu

- › Augmentation de la production des cultures maraîchères de grande consommation de 25% à travers l'accès aux intrants, la maîtrise de l'eau et les productions de contre-saison ; et le développement des exports

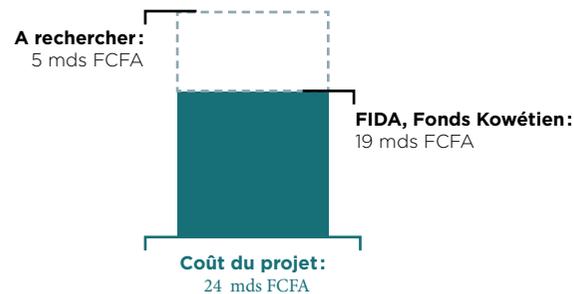
Zone d'intervention et/ou d'impact

Territoire national

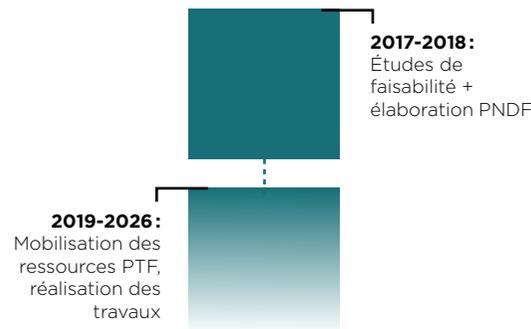
Cadre institutionnel

- › Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche
- › Exécution : Agences Territoriales de Développement Agricole (ATDA) - Pôles 1 et 7

Coût/financement



Calendrier de mise en œuvre



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › 729 ha en cours d'aménagement (250 ha déjà aménagés) dotés de 704 puits tubés avec des mesures résilientes aux effets du changement climatique
- › Acquisition de matériels et équipements (y compris kits d'irrigation) au profit des maraîchers des Pôles 1 et 3
- › Travaux d'aménagement et d'irrigation de périmètres maraîchers dans les Pôles 1, 2 et 4

Perspectives 2021-2026

- › Renforcement de la structuration des acteurs et mise en marchés à l'export
- › Elaboration d'un plan directeur pour la mise en place d'une chaîne logistique sous température contrôlée pour le stockage des produits d'exportation agricoles périssables





Développement des filières conventionnelles (riz, maïs, manioc)

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs stratégiques

- › Amélioration de la productivité à travers l'accessibilité de semences de qualité et d'intrants spécifiques, la maîtrise de l'eau et l'accès aux équipements et aux innovations techniques
- › Contribuer à l'augmentation des revenus des acteurs par l'amélioration de la compétitivité du riz du Bénin
- › Augmenter la compétitivité des filières pour couvrir les besoins alimentaires nationaux, limiter les importations et développer la transformation locale
- › Renforcement des activités de transformation (stockage, conservation, transformation artisanale et semi-industrielle) et de la mise sur marché
- › Augmenter la compétitivité des filières pour couvrir les besoins alimentaires nationaux et limiter les importations

Résultats attendus

- › Assurer à l'horizon 2026, l'autosuffisance alimentaire nationale en riz, maïs et manioc produits dérivés bruts et transformés de qualité au profit de la population et mieux gérer les surplus pour conquérir les marchés extérieurs
- › 1 000 Ha de terres rizicoles sont réhabilités et aménagés et 12 000 Ha de semences certifiées mis en place
- › Les rendements de riz sont accrus et sont passés de 4 tonnes/ha à 6 tonnes/ha

- › Une unité de stockage et de conservation des semences de base et 7 complexes d'étuvage améliorés sont construits et équipés
- › 12 plateformes de commercialisation de riz blanc sont construites et équipées
- › Amélioration du rendement de riz des bénéficiaires de 60%
- › Amélioration du taux de transformation du riz paddy

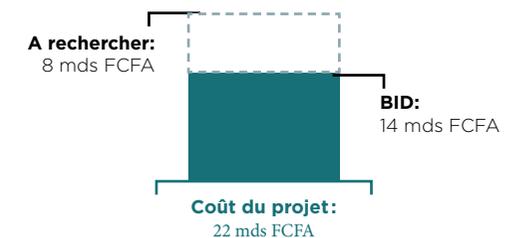
Zones d'intervention et/ou d'impact

Territoire national, Malanville et Karimama, Communes d'Athiémé et Lalo

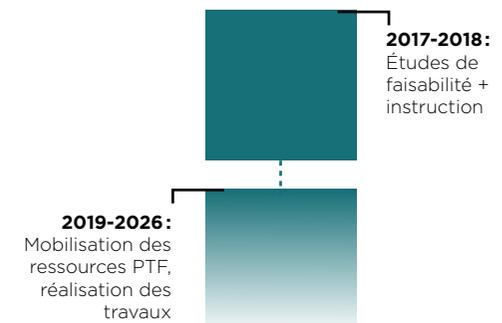
Cadre institutionnel

- › Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche
- › Exécution :
- › Agence Territoriale de Développement Agricole (ATDA) - Pôles 1, 3, 4, 5 et 7 (riz)
- › ATDA - Pôles 2, 3, 4, 5 et 7 (maïs)
- › ATDA - Pôle 4 (manioc)
- › MOE : A rechercher
- › Entreprises : A rechercher

Coût/financement



Calendrier de mise en œuvre



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › 12 665 acteurs formés sur les bonnes pratiques de production et de transformation du riz
- › 548 champs écoles et Unités de Démonstration (UD) mis en place pour la pré-vulgarisation du riz
- › 936,85 tonnes de semences de riz certifiées et 25 tonnes de semences de base mises en place
- › Démarrage de l'aménagement de 250 ha de périmètres irrigués dotés en puits tubés équipés de 250 motopompes (Malanville et Karimama)
- › Acquisition d'équipements de récolte et de post récolte
- › Appui à l'accès aux semences de base de maïs au profit des semenciers du Pôle 2 en 2018 et 2019.
- › Mise en place de 6 206,5 tonnes de semences de maïs certifiées en 2019
- › Installation de parcelles de variétés hybrides de maïs dans les pôles avec un rendement moyen de 6 tonnes/ha par variété hybride
- › Sensibilisation de 35 095 producteurs sur les avantages de l'utilisation des semences certifiées de maïs dans le cadre de la collaboration ProCAD/ATDA pour la mise en place de semences certifiées
- › Formation du personnel d'encadrement (16 conseillers manioc) sur la démarche de diagnostic et d'organisation des acteurs de la filière manioc et l'accompagnement de leur professionnalisation
- › Structuration et organisation des acteurs des différents maillons de la filière manioc
- › Formation de 24 agents d'encadrement sur les itinéraires techniques de production de racines de manioc avec démultiplication à l'endroit de 371 producteurs dont 98 femmes productrices dans le PDA 4
- › Formation de 12 agents d'encadrement sur les itinéraires de production de tiges certifiées de manioc

Perspectives 2021-2026

- › Consolidation des acquis du projet et installation des rizeries par les promoteurs privés en vue du renforcement continu et durable des filières conventionnelles
- › Mise en œuvre du programme d'urgence pour la production de 1 million de tonnes de riz d'ici 2023
- › Renforcement de l'organisation et de la gestion du maillon « production semences certifiées »
- › Amélioration durable de la situation de sécurité vivrière
- › Construction et équipement d'une unité de stockage et de conservation des semences de prébase et base
- › Appui à la production de semences de prébase, base et certifiées de riz
- › Digitalisation de la chaîne de valeur riz.
- › Constructions d'infrastructures et acquisition de matériels (complexes d'étuvage améliorés, magasins de stockage, trieuses optiques, etc.)
- › Renforcement des capacités des acteurs étatiques et des producteurs
- › Appui à la mise en place de cadre réglementaire et législatif incitatif
- › Aménagement en maîtrise totale d'eau (MTE) de 500 ha dont 350 ha à Athiémé et 150 ha à Lalo pour la production du riz et de cultures maraichères avec des ouvrages connexes
- › Construction d'une station de pompage sur le site d'Athiémé
- › Réfection/entretien de 20 km de pistes rurales
- › Construction et équipement de onze (11) magasins de stockage de capacité 400 tonnes chacun de volume 1 000 m³
- › Construction de onze (11) aires de séchage de 500m² chacune, (vi) la construction de 3 marchés de 04 hangars primaires de collecte des produits vivriers



Femme trieuse de riz (membre de l'Union des femmes pour le développement de Boukoubé)



Développement des filières lait, viande, œufs de table

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs stratégiques

- › Atteindre à l'horizon 2026 des niveaux de production qui assurent la couverture durable des besoins de la population en viande, lait, œufs de table, et limiter les importations et sorties de devises
- › Accroître la production de viande et de lait des animaux de production et faciliter l'accès aux semences animales de qualité

Résultats attendus

- › Accroître la production et l'efficacité des filières volailles, viande bovine, ovine, caprine, porcine et laitière bovine en délivrant des produits de qualité et augmentant le revenu de leurs acteurs pour atteindre 70% des besoins nationaux de consommation en viande
- › Accroître la production d'œufs de table de qualité et le disponible en viande de volaille pour contribuer à couvrir de façon durable les besoins des populations
- › Amélioration du taux de couverture vaccinale des animaux de production
- › Renforcer les capacités des services vétérinaires et du maillage du territoire national

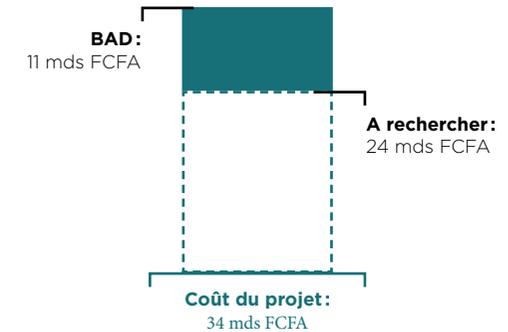
Zones d'intervention et/ou d'impact

Toutes les communes du Bénin, tous les pôles de développement agricole

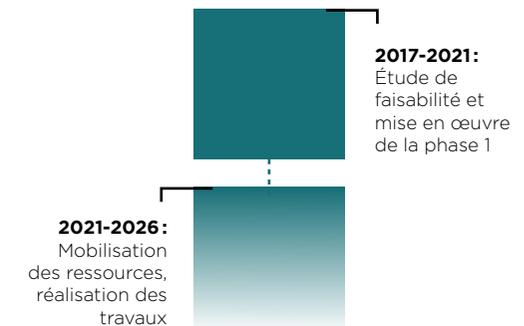
Cadre institutionnel

- › Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
- › Exécution : Agence Territoriale de Développement Agricole (ATDA) 7, Unité de Gestion du Projet (UGP) à recruter avec ancrage à la Direction de l'Elevage, couverture nationale
- › MOE : A rechercher
- › Entreprises : A rechercher

Coût/financement



Calendrier de mise en œuvre



ÉTAT D'AVANCEMENT

Principales activités

- › Facilitation de l'accès aux intrants et appui aux unités de production
- › Organisation de campagnes de vaccination des petits ruminants et volailles
- › Acquisition d'aliments et de produits vétérinaires pour les fermes d'Etat et installation de dix (10) banques fourragères au Pôle 2
- › 194,7 ha de prairies aménagées au niveau des agro-éleveurs
- › Formation des acteurs (au nombre de 560) de la filière œuf de table
- › Acquisition et mise en place à coût subventionné de 100 000 poussins ponte d'un jour dans les élevages de pondeuses
- › Construction et équipement de l'abattoir de Cotonou
- › Construction du marché à bétail de Zè
- › Construction de 2 magasins d'intrants vétérinaires et zootechniques à Sinendé et Bembèrèkè
- › Réhabilitation et réalisation d'un forage équipé de pompe immergée solaire et d'un château d'eau sur le marché à bétail de Goumori ; d'un forage équipé de pompe immergée électrique et d'un château d'eau sur le marché à bétail de Mongo ; d'un forage équipé de pompe immergée solaire et d'un château d'eau sur le poste d'abattage de Angaradebou dans la commune de Kandi ; d'un forage équipé de pompe immergée électrique et d'un château d'eau sur le poste d'abattage de Tchaourou
- › Construction de 5 boutiques/hangars de vente de fromage à Gogounou, de 3 hangars à 3 compartiments, de 6 boutiques, de 2 bungalows et d'une aire de quarantaine dans le marché à bétail de Sikki (Sinendé)

- › Processus en cours de la réhabilitation de la retenue d'eau de Kokiboru (Banikoara)
- › 194,7 ha de prairies aménagées au niveau des agro-éleveurs
- › Réalisation de 50 km de couloir de transhumance sur l'axe Kandi Banikoara
- › Etude diagnostique sur les couvoirs locaux de production d'œuf de table- etc.
- › Formation des acteurs (au nombre de 560) de la filière œuf de table sur les techniques de conduite d'un élevage avicole
- › Acquisition et mise en place à coût subventionné des équipements et petits matériels d'élevage dans les élevages de pondeuses
- › Acquisition en cours d'un générateur d'azote pour le centre d'insémination artificielle bovine
- › Elaboration de l'Etude d'Impacts Environnemental et Social, assortie d'un Plan d'Actions pour la Réinstallation des personnes affectées par la construction d'un abattoir moderne à Parakou

Perspectives 2021-2026

- › Poursuite du Programme Viande Lait Œuf
- › Mise en œuvre du projet PRODEFILAV-PEL et du Projet de Sédentarisation des Ruminants au Bénin (ProSeR)
- › Renforcement des capacités techniques et matérielles des inséminateurs, mandataires, éleveurs, etc





Projet de sédentarisation des troupeaux de ruminants au Bénin (ProSer)

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectif stratégique

Contribuer à l'amélioration des productions animales et à la gestion rationnelle des exploitations

Résultats attendus

- › Les éleveurs ont formalisé des contrats de bail avec l'Etat
- › Un campement pastoral pilote est créé et fonctionnel
- › Des campements d'éleveurs sont renforcés
- › Les capacités de gestion des organisations professionnelles agropastorales sont renforcées
- › Les ressources alimentaires du bétail sont disponibles et accessibles
- › Les semences animales pour l'amélioration génétique sont disponibles et valorisées
- › La santé des animaux est améliorée
- › Les capacités des acteurs de la transformation et de la commercialisation sont renforcées
- › Les produits d'élevage ont accès à de nouveaux marchés

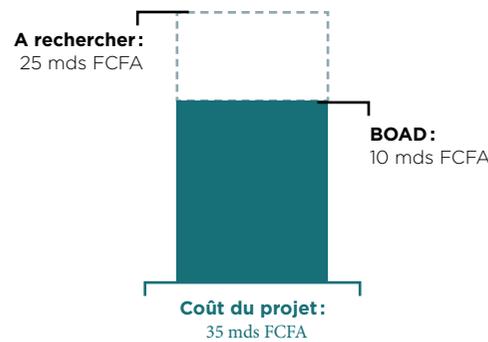
Zones d'intervention et/ou d'impact

11 départements sauf le Littoral

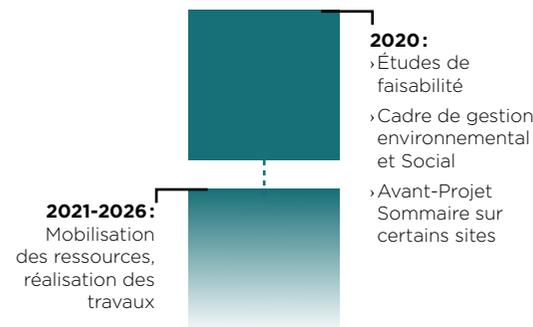
Cadre institutionnel

- › Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche
- › Exécution : UGP Agricole (ATDA) - Pôle 4

Coût/financement



Calendrier de mise en œuvre



Descriptions des interventions prévues

- › 1 Campement Pastoral Pilote (CPP) est créé
- › 98 ménages d'éleveurs sont installés dans le CPP
- › 126 campements d'éleveurs sont renforcés
- › 220 bovins de race Azawak sont importés et introduits dans les élevages
- › 57 300 ha de terres sont sécurisés au profit de l'élevage
- › 50 140 hectares de cultures fourragères sont installés dans 7 fermes pilotes (20 ha chacune et chez 5000 éleveurs sédentarisés (10 ha/éleveur)
- › 20 promoteurs appuyés dans la production de fourrage à but commercial
- › 02 banques semencières installées à Boko et à Samiondji
- › 180 000 tonnes de graines de coton acquises au profit des 5 000 éleveurs bénéficiaires





Développement de la filière aquaculture

PRÉSENTATION DU PROJET

Objectifs stratégiques

- › Contribuer à l'accroissement de la part du secteur de la pêche et de l'aquaculture aux économies locales et nationales et à la sécurité alimentaire par la promotion de l'aquaculture, la gouvernance des pêches et l'amélioration de la valeur ajoutée du poisson
- › Accroître la production nationale aquacole et faciliter l'accès aux semences et intrants aquacoles de qualité

Résultats attendus

- › Améliorer la nutrition et la consommation de protéines de poisson par les populations locales, en particulier au profit des femmes enceintes et les enfants
- › Réduire les pertes post-capture et améliorer la valeur au débarquement des pêches, générant d'importants revenus à l'exportation, des moyens de subsistance durables et une épargne améliorée
- › Promouvoir une approche multi spécifique et écosystémique de la gestion des pêches et du développement de la pisciculture
- › Développer les plans de gestion des pêcheries intégrées dans un cadre multisectoriel d'économie bleue
- › Dix (10) aquapôles de 25 ha d'étangs chacun (250 ha d'étangs au total) sont aménagés.
- › La conservation et la commercialisation des produits sont assurées La disponibilité et l'accessibilité des semences aquacoles de qualité est assurée
- › La disponibilité et l'accessibilité d'aliments de qualité sont assurées

- › Les capacités techniques des agents et des aquaculteurs sont renforcées

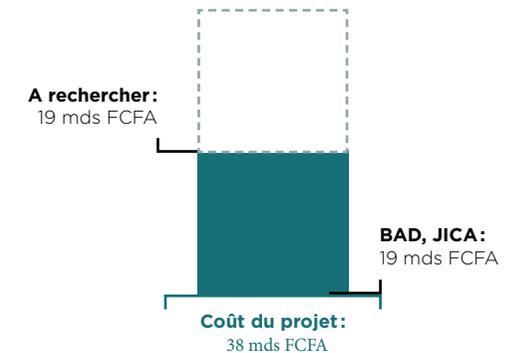
Zone d'intervention et/ou d'impact

Territoire national, zones à potentialités aquacoles au Bénin

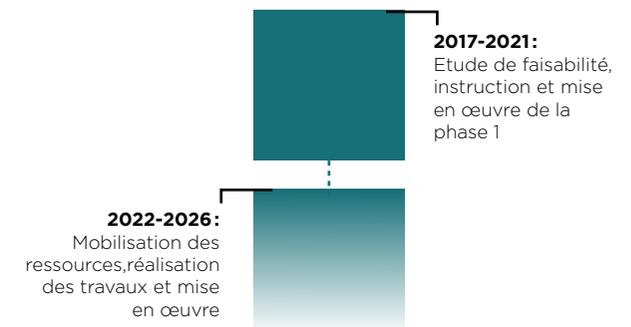
Cadre institutionnel

- › Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
- › Exécution : ATDA 7, Unités de Gestion du Projet (UGP)

Coût/financement



Calendrier de mise en œuvre



PRÉSENTATION DU PROJET

Descriptions des interventions prévues

- › Construction de cinq (05) écloseries produisant au moins 60 millions d'alevins (Tilapia et Clarias) par an
- › Réhabilitation et équipement de cinq (05) fabriques d'aliments d'une capacité totale de 20 000 t/an
- › Construction et équipement de 500 ha d'étangs et 75 000m³ de cages et d'enclos
- › Acquisition au profit de la Brigade de Surveillance et de contrôle des plans d'eau, des équipements de contrôle, d'alerte, de surveillance, d'assistance et de secours aux pêcheurs en détresse en mer et formation
- › Mise en place de 21 réserves biologiques en milieu continental et régional
- › Construction d'un Point de Débarquement Aménagé (PDA) disposant d'un Hall de débarquement/vente et traitement de poissons à Grand-popo sur la façade maritime
- › Facilitation de l'accès aux semences et intrants aquacoles de qualité
- › Aménagements des étangs
- › Appui en semences, aliments de qualité
- › Accès au marché





Autres projets

Projets	Statut Anc./ Nouv.	Exécution financière 2016-2020	financement en milliards FCFA		
			Coût	Disponible	A rechercher
Appui au Développement Agricole des collines	Ancien	3	5	4	1
Appui à la production vivrière et renforcement de la résilience dans les départements de l'Alibori, du Borgou et des Collines	Ancien	10	9	3	6
Amélioration de la productivité Agricole des Petits Exploitants	Ancien	3	5	4	1
Centre d'Innovations Vertes pour le secteur Agroalimentaire	Ancien	6	3	2	1
Promotion de l'agriculture	Ancien	1	6	5	1
Appui à la transition Agroécologique dans les Zones Cotonnières du Bénin, phase 2	Ancien	5	7	6	1
Appui à la croissance Economique Rurale	Ancien	1	6	6	-
Sécurité alimentaire et renforcement de la résilience	Ancien	5	4	4	-
Protection et réhabilitation des sols	Ancien	8	7	1	6
Développement de l'irrigation	Ancien	1	5	-	5
Appui au Développement des filières protéiniques	Ancien	-	4	4	-
Amélioration de la production et de la sécurité en pêche maritime	Nouveau	-	5	-	5



Femme cotoncultrice du Bénin